

Montée en puissance des embauches de contractuels dans la territoriale



Dans un monde en constante évolution, le rôle des fonctionnaires semble plus que jamais remis en question. Ces professionnels, longtemps considérés comme les garants de l'intérêt général et du bon fonctionnement de nos institutions publiques, voient leur existence et leur statut fragilisés par les réformes successives et les évolutions des attentes sociétales. Le fonctionnaire serait-il en voie de disparition, victime des changements structurels du secteur public ? La Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) en collaboration avec l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale du CNFPT a dévoilé la première synthèse nationale des rapports sociaux uniques (RSU) des collectivités territoriales, portant sur la situation au 31 décembre 2021. Cette publication offre un aperçu approfondi de la structure et des dynamiques sociales au sein des administrations locales françaises.

21% DES AGENTS SONT DES CONTRACTUELS

soit 300 000 agents sur 1,4 million

Une proportion qui augmente puisque **4 ans plus tôt ils étaient 19,8%**



L'embauche de contractuels sur un emploi permanent

Elle représente **44% des arrivées d'agents** dans les collectivités locales.

52%

en catégorie A

59%

en catégorie B

39%

en catégorie C



Avec 68% des arrivées

les filières culturelles sont les plus « recruteuses » de contractuels

65%

des arrivées dans la filière animation

64%

des arrivées dans la filière sportive

39%

des arrivées dans la filière administrative

40%

des arrivées dans la filière technique

Les CDD représentent 80% des contractuels

Combien de ces CDD seront transformés en CDI ?

sachant que 39 % des CDD sont affectés sur un poste vacant dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire et 30 % sur un poste en remplacement temporaire d'un agent titulaire.

